

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Le 2 Juillet, convocation du **Conseil Municipal** adressée individuellement à chaque conseiller pour le **VENDREDI 10 JUILLET 2020 A 19 HEURES.**

ORDRE DU JOUR :

Elections sénatoriales : élection des délégués

1. FONCTIONNEMENT de L'ASSEMBLEE

1.1 Désignation des délégués

1.1.1 Etablissements de coopération intercommunale

Etaient présents :

Denis HAMAYON, Alain THORAVAL, Jean-Yves MARTIN, Annick GLÂTRE, Frédéric LE TIEC, Isabelle PLAZE, Jean-François BOINET, Denis MARC, Sandrine KERGADALLAN, Michel RAULT, Céline BINAGOT, Céline BOUTRUCHE, Rozenn LE NAGARD, Gwénaëlle POUILLAIN, Fernand ROBERT, Pascale RIMAURO, Doriane LEFEBVRE

Absents :

Christine LE MAU ANDRIEUX procuration à Catherine RIVIÈRE

Daniel OGIER procuration à Jean-Yves MARTIN

Françoise DUVAL procuration à Annick GLÂTRE

Laurent TURBÉ procuration à Denis MARC

Bertrand LE FLOCH procuration à Alain THORAVAL

Laurence LE GOFF

Emmanuel VIALETTE procuration à Frédéric LE TIEC

Karelle RAFFRAY LAGADOU procuration à Céline BOUTRUCHE

Yvonnick RAULT

Gwénaëlle POUILLAIN procuration à Isabelle PLAZE

Fabrice BOULIOU procuration à Doriane LEFEBVRE

Emmanuel DESLANDE procuration à Fernand ROBERT

Secrétaire : Catherine RIVIÈRE

1.1

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE

Par délibération du 15 juin 2020, l'assemblée a délibéré pour désigner ses délégués au Syndicat départemental d'énergie (SDE). Il a ainsi été proposé, comme au début du précédent mandat, un représentant titulaire et un suppléant.

Cependant les statuts du syndicat prévoient "un représentant et un suppléant par tranche (commencée) de 5.000 habitants", ce qui implique, compte tenu du franchissement de ce seuil démographique au cours de la mandature 2014-2020, qu'il convenait de désigner non plus un seul mais deux titulaires et deux suppléants.

***En conséquence, le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, et avoir procédé à leur élection dans les conditions prévues à l'article L 5211-7 du CGCT, (22 votes pour, 5 abstentions),
DESIGNE, pour siéger au syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor :***

Membres titulaires :

- ***M. Jean-Yves MARTIN***
- ***M. Jean-François BOINET***

Membres suppléants :

- ***M. Denis MARC***
 - ***Mme Françoise DUVAL***
-